



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Revenus des cantons (1965–2005)

Description

Les revenus cantonaux représentent une régionalisation du revenu national (net aux coûts des facteurs) suisse calculé dans le cadre des comptes nationaux. Les agrégats composant ce dernier sont éclatés au moyen de différentes clés de répartition. Toutes ces grandeurs font référence au concept national. En d'autres termes, la délimitation territoriale des revenus se fait d'après le canton de résidence du propriétaire des facteurs de production. Les revenus cantonaux englobent ainsi l'ensemble des revenus perçus par les agents économiques résidents en contrepartie de leur participation à une activité économique, que celle-ci s'effectue dans le canton ou hors de ce dernier. Ils se décomposent en revenu primaire échéant aux ménages, revenu échéant aux sociétés de capitaux et revenu échéant aux administrations publiques et aux administrations de sécurité sociale.

Disponible depuis:

série selon SEC 95 (Système européen des comptes): 1998 à 2005

série selon SEC 78 (Système européen des comptes): 1990 à 2001

série selon la comptabilité traditionnelle: 1965, 1970, 1975, 1978 - 1995

Caractères relevés:

Revenu cantonal net aux coûts des facteurs et ses différentes composantes:

revenu primaire échéant aux ménages

revenu échéant aux sociétés de capitaux

revenu échéant aux administrations publiques et assurances sociales

Méthodologie

Statistique de synthèse basée sur les résultats des comptes nationaux. Les clés de répartition reposent notamment sur:

données fiscales fédérales et cantonales, AFC / AFF

données comptables des administrations publiques, AFF

statistique sur l'emploi, OFS

indice suisse des salaires, OFS

enquête sur la structure des salaires (LSE), OFS

recensement des entreprises, OFS

données comptables de la station de recherches de Tänikon (FAT)

recensement annuel des logements vacants, OFS

enquête sur la structure des loyers, OFS

recensement fédéral de la population, OFS

Degré de régionalisation:

Cantonal

Périodicité:

Annuelle

Période de référence:

Année civile

Qualité des données statistiques:

Révision:

Adaptation aux nouvelles données des comptes nationaux, calculés selon les prescriptions SEC 1995

Bases légales

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Information VGR

+41 58 46 36087

info.vgr-cn@bfs.admin.ch
